

qu'est ce que...

# sexualité jeunesse capita- lisme

document ligue  
communiste

supplément à rouge n°197 - 0.f.50

Pour avoir distribué à la sortie d'un lycée un tract intitulé « Apprenons à faire l'amour », qui protestait contre la sanction touchant deux lycéens surpris à s'embrasser, le docteur Carpentier ne peut plus exercer pendant un an : décision de l'Ordre des Médecins et doit passer en procès prochainement : décision de la « justice ».

Pour avoir accepté que ses élèves discutent de ce tract, pendant un cours de philosophie, à Belfort, Nicole Mercier a été inculpée sur plainte d'un parent (au demeurant colonel !), d'une élève dont « la pudeur avait été profondément choquée ».

A Sceaux, pour avoir fait étudier – sur demande des élèves, *l'Arrache-cœur* de Boris Vian, un professeur de français subit les attaques du Syndicat Autonome des Parents qui porte plainte contre lui.

## Avant eux

Gabrielle Russier s'était suicidée en prison. Son crime ? Avoir osé aimer l'un de ses élèves.

Geneviève Do Chi Cuong, professeur de philosophie, est suspendue au lycée Rodin, pour avoir organisé une discussion sur Wilhelm Reich, sexologue autrichien, disciple de Freud.

A Vernon, en 1969, J.M. Canu, prof de lettres, est muté pour avoir fait étudier *le Mur* de J.P. Sartre, à ses élèves de lère.

## A bas la répression sexuelle !

*La mobilisation a déjà payé*

